

RCS : GUERET
Code greffe : 2301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00130
Numéro SIREN : 815 115 282
Nom ou dénomination : A L HAIR DU TEMPS

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2019 sous le numéro de dépôt 92

2019/22

SAS « A L'AIR DU TEMPS »

Société par actions simplifiée au capital de 5000 euros

Siège social : 11 rue Hyacinthe Montaudan – La souterraine 23300

RCS GUERET : 815 115 282

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés

L'an deux mille dix huit, le douze juin, à dix huit heures,

Les associés de la société « A L'AIR DU TEMPS », société par actions simplifiée au capital de 5000 euros, divisé en 500 actions, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle au siège de la convocation qui leur a été faite par la présidence, conformément à la loi et aux statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Sandra Gibard, Présidente.

Sont présents :

• Madame Sandra Gibard, titulaire de	350 actions
• Madame Audrey Roussy, titulaire de	150 actions
TOTAL	500 actions

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- les lettres de convocation ;
- les comptes annuels ;
- le rapport de la Présidence ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- l'acte de cession d'actions entre les associés

La présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés 15 jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Examen et approbation desdits comptes et rapports, quitus à la Présidente de sa mission,
- Affectation du résultat,
- Convention éventuelle de l'article L.223-19 du code de commerce

SG RA

- Questions diverses

Puis lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution (approbation des comptes)

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la Présidence et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et donne à la Présidence quitus de sa gestion. Les dits comptes se soldant par un bénéfice de 14 932 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution (affectation du résultat)

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice se montant à 14 932 euros est affecté comme suit :

- dotation au poste « Reserve légale » pour 500 euros
- dotation au poste « Report à nouveau » pour 14 432

Les associés constatent qu'à la suite de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres s'élèvent à la somme de :

3 505 euros pour un capital de 5 000 euros.

L'assemblée constate que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social. La situation sera régularisée près le Greffe.

Il est précisé que conformément aux dispositions de l'article 243bis du code général des impôts concernant les distributions de dividendes, l'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée des associés déclare qu'aucune convention visée par l'article L. 223-19 du code de commerce n'a été conclue pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de la cession de la totalité des actions de la Présidente (Sandra Gibard) au profit de l'autre associée (Audrey Roussy).

En conséquence, Mme Sandra Gibard déclare démissionner de ses fonctions.

Mme Audrey Roussy devient la Présidente de la SAS en remplacement de Mme Gibard.

SG

RA

1

Dernière résolution

Tous pouvoirs sont donnés à *Monsieur ENNJIMI, Expert Comptable*, pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Signatures

Madame Sandra Gibard, Présidente



Madame Audrey Roussy





Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 11 novembre 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	815 115 282 R.C.S. Guéret
<i>Date d'immatriculation</i>	09/12/2015
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	A L HAIR DU TEMPS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	5 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	11 rue Hyacinthe Montaudon 23300 La souterraine
<i>Activités principales</i>	Coiffure mixte manucure et soins venté de produits et accessoires d'esthétique de parfumerie et de coiffure
<i>Nomenclature d'activités française (code NAF)</i>	9602A
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 08/12/2114
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2016

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	GIBARD Sandra
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 02/04/1977 à Guéret (23)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	50 rue du Sauzet 23300 La souterraine
<i>Ayant pouvoir d'engager seul la société</i>	

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	11 rue Hyacinthe Montaudon 23300 La souterraine
<i>Enseigne</i>	A L HAIR DU TEMPS
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Coiffure mixte manucure et soins vente de produits et accessoires d'esthétique de parfumerie et de coiffure
<i>Nomenclature d'activités française (code NAF)</i>	9602A
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/01/2016

<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Achat
<i>Précédent propriétaire</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	GLAUDET Marie-Francoise Marthe Germaine
<i>Domicile personnel</i>	11 rue Hyacinthe MONTAUDON 23300 La souterraine
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	321 541 989 RCS Guéret
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

W
A
L
L
E

W
A
L
L
E

W
A
L
L
E